



COMMISSION D’AFFERMAGE

Rapport d’activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Beusire Thierry	PLR	Membre
Cuanillon Cédric	PLR	Président
Huguelit Yann	-	Membre
Junod Jean-Philippe	PS	Membre
Masini Christian	PLR	Vice-Président
Meyer Jacques	-	Secrétaire

2. Nombres de séances

Une séance a été tenue le 30 octobre 2019

3. Sujets traités

3.1. Affermages décidés

La Commission a préavisé les affermages des parcelles 1072/1315/1646 du cadastre des Hauts-Geneveys, de parcelle 3515 du cadastre de Savagnier, des parcelles 2423/2425/2427 et 285 du cadastre de Boudevilliers, de la parcelle 2437 du cadastre de Chézard-Saint-Martin ainsi que de la parcelle 1778.B du Cadastre de Fenin-Vilars-Saules dans le cadre du SAF de la Côtière.

La gérance du patrimoine a pris en compte tous les préavis de la Commission dans la négociation des baux à ferme qui en découlent.

3.2. Discussion sans décision

La Commission a eu connaissance de courriers de la famille Meyer à la Vue-des-Alpes, sollicitant le transfert de la parcelle 581 (ZAGR) louée par feu Daniel Besson. Cette parcelle n’étant plus en exploitation agricole mais à usage de place pour les installations de remontées mécaniques, la Commission n’a pas souhaité prendre part à cette discussion, la gérance du patrimoine s’en est chargée en direct.

Cernier, le 11 mai 2020

Au nom de la Commission d’affermage
Le président
Cuanillon Cédric



COMMISSION DES AGRÉGATIONS ET NATURALISATIONS

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Carrard Marcel	PLR	Président
Debrot Laurent	Les Verts	Membre
Geiser Claudine	PLR	Membre
Jacot Marie	PLR	Membre
Romerio Isabelle	PS	Vice-présidente

2. Nombres de séances

Durant la période concernée, soit de juin 2019 à mai 2020, nous avons tenu 3 séances.

La séance du mois de mars 2020 a été annulée pour des raisons sanitaires.

3. Sujets traités

3.1. Dossiers naturalisations

Notre commission a traité 18 dossiers soit :

- 4 dossiers - 7 personnes le 27 juin 2019
- 3 dossiers - 7 personnes le 24 octobre 2019
- 11 dossiers - 23 personnes le 19 décembre 2019

Les candidats à la naturalisation provenaient principalement de France (17) et d'Italie (9).

Autres : Roumanie (3), Chili (2), Cameroun (1), Belgique (1), Espagne (1), Sri Lanka (1), Royaume-Uni (1), Kosovo (1).

Plusieurs familles ont fait des demandes groupées.

Une demande de naturalisation est en suspens et est conditionnée par la mise à jour de la situation fiscale du requérant.



3.2. Dossier agrégations

Nous avons traité la première demande d'agrégation de la nouvelle commune fusionnée lors de notre séance du 19 décembre 2019.

La demande a été introduite par un ressortissant américain, naturalisé suisse, naturalisation facilitée par son mariage avec une zurichoise.

Son arrière-grand-père vivait au Pâquier avant de s'expatrier aux Etats Unis en 1890. Attaché à ses racines, Monsieur souhaite obtenir le droit de cité du Pâquier. Il vit actuellement dans la ferme exploitée à l'époque par son arrière-grand-père. La demande a été acceptée.

4. Décisions importantes

4.1. Acceptation/refus des demandes

La grande majorité des demandes a été acceptée. Nous avons encore dû traiter quelques demandes émises selon l'ancienne législation car déposées en 2017.

Sur les dossiers déposés après le 1er janvier 2018, de nouvelles conditions sont appliquées.

Dès 2018, pour les naturalisations ordinaires, seuls les porteurs d'un permis C pourront déposer une demande de naturalisation et la durée de séjour minimale en Suisse passe de 12 à 10 ans.

Avec la nouvelle loi, les conditions d'intégration sont plus restrictives.

Elle impose aux candidat-e-s d'avoir des connaissances linguistique d'une langue nationale au minimum B1 à l'oral et A2 à l'écrit et des connaissances élémentaires géographiques, historiques, politiques et sociales de la Suisse.

5. Autres

Néant.

Chézard-St-Martin, le 26 avril 2020

Au nom de la Commission des
agrégations et naturalisations
Le président
Carrard Marcel



COMMISSION DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Membre
Carrard Marcel	PLR	Membre
Favre Michel	UDC	Membre
Hostettler Antoine	PLR	Membre
Mihailovic Dragan	PS	Membre
Pauli Valentine	Les Verts	Membre
Senn Cédric	PS	Membre
Tripet Yann	PLR	Membre
Weber Pierre	-	Membre

2. Nombres de séances

Pas eu de séance de cette commission en 2019.

3. Autres

Nouveau président à nommer lors de la prochaine séance suite à la démission du groupe UDC de M. Pieren.

Dombresson, le 14 avril 2020

Au nom de la Commission des
aménagement urbains
Senn Cédric



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Blandenier Christian	PLR	Secrétaire-adjoint
Geiser Claudine	PLR	Membre
Haldenwang Micaël	UDC	Membre
Hon Filip	PLR	Membre
Junod Jean-Philippe	PS	Rapporteur
Lugon Alain	Les Verts	Président
Masini Christian	PLR	Membre
Monnier Teddy	-	Membre
Vallat André	PS	Membre

2. Nombres de séances

Trois séances de la commission se sont déroulées en 2019 : 30 janvier, 3 octobre et 12 novembre.

Les membres de la CDTD ont également participé à trois ateliers dans le cadre de l'élaboration du PAL : 21 janvier, 31 janvier et 14 mars.

3. Sujets traités

3.1. Élaboration du PAL de Val-de-Ruz

La CDTD a participé à trois ateliers en présence du Conseil communal et de ses mandataires pour définir les objectifs stratégiques à traiter dans le PAL. Les thèmes de l'urbanisation, de la vie locale, de l'économie, du tourisme, de l'environnement, du paysage et de l'énergie ont été approfondis. Une discussion sur le rôle différencié des villages a été engagée afin de fixer des vocations par village ou groupe de villages. Les ateliers ont abouti à une priorisation des thèmes à traiter dans la deuxième étape d'élaboration du PAL (avant-projet du PAL).



Sur la base de ces ateliers, le mandataire a rédigé un cahier des charges en vue de l'appel d'offre de la deuxième étape d'élaboration du PAL. La CDTD a validé ce cahier des charges et préavisé favorablement le rapport de demande de crédit pour cette deuxième étape.

3.2. Modification partielle du PAL de Villiers, secteur « La Champey »

Le Conseil communal souhaite modifier le PAL de Villiers afin de permettre l'agrandissement de l'entreprise Gimel Rouages SA. La modification consiste à changer l'affectation d'une partie d'un bien-fonds de zone d'habitation à moyenne densité (ZHMD) en zone d'activités économiques (ZAE). Moyennant la prise en compte de plusieurs éléments concernant le bruit, la reprise de certaines mesures du plan directeur de quartier (espaces verts, chemin piétonnier), l'accessibilité et le parcage, la CDTD préavisé favorablement ce projet.

3.3. Extension de la gravière du Tertre et Plan spécial « Rive »

La CDTD a pris connaissance du préavis cantonal concernant l'extension de la gravière du Tertre à Coffrane. Les commissaires ont fait part de leurs inquiétudes à propos du bruit, liées à la possibilité d'utiliser un concasseur sur le site et à l'absence de distance fixée par le canton entre la zone exploitée et les habitations. Ils demandent que des garanties soient données à ce sujet par l'entreprise exploitant le site.

Le plan spécial « Rive » doit permettre de rapatrier sur un seul emplacement les activités du site de Pôlière. La CDTD demande des précisions concernant le contournement du village de Coffrane par le trafic de poids lourds, les compensations de SDA, les problèmes de visibilité à la sortie du site de Rive sur la route cantonale. Elle préavisé favorablement le schéma directeur d'aménagement de Rive ainsi que le rapport 47 OAT y relatif.

4. Décisions importantes

4.1. Nomination de deux nouveaux membres

Suite à la démission de Pierre-Alain Bueche et de Marie Jacot, la commission nomme Claudine Geiser et Claudio Masini aux postes de membres de la commission.

5. Autres

Les commissaires sont informés par le Conseil communal sur les thèmes suivants :

- Planification hivernale des loisirs hivernaux : renouvellement de la servitude du téléski du Crêt-du-Puy, arrivant à échéance en juin 2020 ; ce thème sera développé dans l'avant-projet du PAL
- Modification partielle du PAL de Boudevilliers, secteur « Sécheron » : augmentation des indices de construction afin de mieux exploiter le potentiel de la zone (densification)



Commission du développement territorial et durable

Rapport d'activités 2019

- La zone réservée a fait l'objet d'un référendum, refusé en votation le 19 mai 2019 à 76.4 % ; 24 oppositions ont été déposées suite à la mise à l'enquête publique
- Réorganisation de l'école, en particulier création de 5 nouvelles lignes de transport scolaire en lien avec le lissage des effectifs et la suppression des classes à deux niveaux

17 mai 2020

Au nom de la Commission du
développement territorial et durable
Le président
Lugon Alain



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Aquilon Sophie	-	Membre
Bachmann Zoé	-	Membre
Benichou Martine	-	Membre
Bleuer Katharina	-	Membre
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Membre
Cartillier Sébastien	-	Membre
Cerini Claudio	PS	Membre
Chappuis-Etienne Catherine	-	Membre
Corciulo Pier-Paolo	-	Membre
Coucet Frances	-	Membre
Ducommun Jérôme	-	Membre
Favre Isabelle	-	Membre
Frein Nicolas	-	Membre
Geiser Claudine	PLR	Membre
Krebs Etienne	-	Membre
Lambert Fabienne	-	Membre
Macheret Dubey Anne	-	Membre
Margotin Nicolas	-	Membre
Pellissier Anne Christine	PLR	Présidente
Profeta Sylvie	-	Membre
Schmocker Valéry	-	Membre
Sourget Fabrice	-	Membre
Tanner Florence	-	Membre
Vauthier Thierry	-	Membre

2. Nombres de séances

Le Conseil d'établissement scolaire s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2019.



3. Sujets traités

3.1. Soutien aux élèves en difficulté – rôle et travail du service socio-éducatif

Présentation au CES des missions du service socio-éducatif par Mme Sylvie Profeta, conseillère socio-éducative au sein du CSVR.

Préavis positif du CES sur le rapport au Conseil général sur l'augmentation de la dotation du service socio-éducatif et de l'accueil de midi à la Fontenelle.

3.2. Vie de l'école

Les éléments importants concernant l'organisation de l'année scolaire et les transports scolaires sont régulièrement discutés, en particulier lors de la séance de rentrée scolaire. La situation sur la ligne 424 à 16h30 a fait l'objet de discussions avec Car postal, le bus étant particulièrement chargé.

Les projets d'envergure de l'école (Charabiades, joutes sportives, triathlon, Campus Tour, Jeunes Talents) sont abordés.

La situation des intempéries du 21 juin au niveau du collège de Dombresson, ainsi que les actions de l'école ont été présentées et discutées au sein du CES.

Les projets développés au sein de l'école, comme le Campus Tour ou Ton 10 heures et hop bouge à la récré, ont été présentés avant leur mise en œuvre et ont fait l'objet d'un retour à la suite de la manifestation.

Les travaux d'élèves, qui ont réalisé un projet de société utopique, ont été présentés au CES.

3.3. Consultations

Le projet de rapport du Conseil d'Etat sur l'éducation numérique a été présenté au CES.

Les motions et interpellations du Conseil général concernant l'école et l'accueil parascolaire ont été abordées.

3.4. Pro CSVR

Une place est donnée à l'association pour parler des projets soutenus financièrement et des montants redistribués au CSVR

3.5. Démissions et nouveaux membres

Le CES a enregistré deux démissions de représentantes des parents d'élèves représentant le cycle 3. Une réorganisation des représentations des parents selon les cycles a été réalisée en premier lieu.

Messieurs Sébastien Cartillier des Hauts-Geneveys et Monsieur Nicolas Frein de Villiers ont rejoint le CES.



4. Autres

Néant

Val-de-Ruz, le 20 mai 2020

Au nom du Conseil d'établissement
scolaire
La présidente
Pellissier Anne Christine



COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Soguel André	PLR	Président
Guyot Pierre-Ivan	PS	Vice-président
Beausire Thierry	PLR	Membre
Cerini Claudio	PS	Membre
Douard Romain	Les Verts	Membre
Fallet Mary-Claude	PLR	Membre
Geiser Raphaël	PLR	Membre
Haldenwang Micaël	UDC	Membre
Krähenbühl Francis	PLR	Secrétaire et rapporteur

2. Nombres de séances

5 séances du 27 mai 2019 au 9 mars 2020. En date du présent rapport, une séance est agendée au 3 juin 2020 pour traiter entre autre des comptes 2019. Nous avons effectué moins de séances que par le passé, par contre traités de tout autant de dossiers.

27 mai 2019. Présents : 8 membres. Excusé : C. Cerini.

18 novembre 2019 : Présents : 8 membres. Excusé : C. Cerini.

25 novembre 2019 : Présents : 9 membres. Excusé : -.

02 mars 2020 : Présents : 9 membres. Excusés : -.

09 mars 2020 : Présents: 8 membres. Excusé : C. Cerini.

3. Sujets traités

3.1. Comptes 2018

A ce sujet beaucoup de questions posées auxquelles les membres du Conseil communal ont donné réponses à la satisfaction de notre commission. PV N°63 du 27 mai 2019. De même pour le rapport d'exploitation de Viteos. Il en ressort cependant une demande : -obtenir plus d'information sur les coûts des prestations de mandataire.

Notre rapport au Conseil général insiste sur le fait que notre déficit est de 3,6 MCHF avant dissolution de la réserve de réorganisation de 1,1 MCF. L'endettement de 110 MCHF est acceptable grâce à un taux d'intérêt



extrêmement bas de 1,38%. Nous devons être attentifs à limiter l'augmentation de la dette uniquement à des investissements qui apportent une plus-value à la population.

Le budget des investissements a été quelques peu inférieur à l'enveloppe budgétaire qui était de 7,1 MCHF. Les dépenses nettes de 6,4 MCHF se trouvent à la limite du frein à l'endettement.

3.2. Demande de crédit de CHF 193'000.- pour le remplacement de la ventilation de la piscine du centre sportif des Geneveys-sur –Coffrane

Nous sommes favorables à l'exécution de ces travaux. Si la ventilation n'est pas changée, la piscine n'est plus employable ! Afin de respecter le budget des investissements 2019, il a été décidé de reporter certains projets de l'unité sports-loisirs-culture.

3.3. Initiative pour le maintien du Bibliobus

Lors de la séance avec le Conseil communal nous avons largement débattu du sujet et posés plusieurs questions auxquelles Mme Pellissier a répondu à satisfaction. Un point essentiel, si nous adhérons à nouveau à cette association, nous serons contraints de fermer les bibliothèques. Nous avons donc 3 options vis-à-vis de cette initiative populaire pour le maintien du Bibliobus.

1. Adopter l'initiative et réintégrer à l'association du Bibliobus
2. Refuser l'initiative, auquel cas la population sera amenée à se prononcer.
3. Renvoyer le dossier en commission pour élaborer un contre-projet.

Pour notre part, à 7 voix contre une contre l'initiative.

3.4. Rapport relatif à l'augmentation d'un EPT pour l'unité administrative de l'assainissement

En lien avec le rapport concernant le PGEE Seyon Amont qui nous avait été présenté en novembre dernier, la création de ce nouveau poste est nécessaire. Ce poste devrait en grande partie compenser des mandats externes et éviter des heures supplémentaires qui aujourd'hui sont effectuées par les trois personnes employées dans ce service. Cette augmentation d'un EPT n'aura pas d'incidence sur le prix de l'eau.

Au vu des motifs mentionnés, la CGF s'est prononcée en faveur de cette dotation à la majorité des membres présents.



3.5. Budget 2020 et introduction d'un impôt foncier

Nous apprenons qu'actuellement l'Etat interdit tout prélèvement à la réserve conjoncturelle si les conditions fixées dans la loi ne sont pas dues à la conjoncture. Cependant des discussions devraient avoir lieu durant le 1er semestre 2020 pour clarifier ce point.

Lors de notre séance du 18 novembre 2019, nous avons eu l'occasion de poser 41 questions auxquelles le Conseil communal a donné réponses à satisfaction. De même 9 remarques ont été faites, dont plusieurs ont été prises en comptes. Exemple : « informer la population sur les coûts d'exploitation de la piscine d'Engollon »

Avec une perte annoncée de 2,7 MCHF, l'exercice 2020 s'annonce comme le 6ème exercice déficitaire de suite. L'impôt sur les personnes morales n'est pas trop optimiste en raison de la situation économique plutôt morose. Notons qu'un point d'impôt représente 530 kCHF, il manque donc exactement 5 points pour équilibrer les comptes en 2020. Au moment d'écrire ce rapport, nous sommes en plein dans la crise de l'épidémie due au Covid19 et ses incertitudes avec les conséquences économiques qui en découleront inmanquablement pour notre commune.

Notre rapport au Conseil général fait mention des points suivants :

- Concernant la fiscalité on enregistre une perte de 1,7 MCHF par rapport au budget 2019 due en particulier à la réforme fiscale des personnes physiques et au remplacement de l'impôt foncier.
- Stabilisation des coûts en matière sociale. Rien n'est acquis, car il faut s'attendre à une hausse si la conjoncture baisse, de même que l'augmentation des primes d'assurance maladie !
- En matière de personnel, pas d'augmentation de salaire, mais un échelon supplémentaire pour le personnel administratif et technique qui correspond à une augmentation moyenne de 1% de la masse salariale.
- Concernant les déchets, il ne sera plus possible de prélever à l'impôt le 20% du coût global. Il faudra revoir la manière dont la taxe est perçue.
- Suite à la révision de la péréquation, comme cela avait été évoqué, certaines prestations ont été réintroduites : activités hors cadre de l'école, camp de ski en 10ème année, deux camps verts en 9ème et 11ème années et la subvention au Centre de jeunesse qui passe de CHF 36'500.- à CHF 56'000.-.

Un nouvel impôt foncier devrait être introduit. L'ancien disparaît et rapporte 200 KCHF. Le nouveau devrait rapporter 1,2 MCHF, dont à déduire les 200 kCHF de l'impôt actuel. Si on ne l'accepte pas, ce sont donc 1,2 MCHF qui manqueront dans les comptes. La CGF recommande au CG d'accepter l'introduction de cet impôt tel que proposé par le Conseil communal.

Au sujet des investissements, si une dérogation au principe du frein à l'endettement n'est pas acceptée, nous devons réduire de quelques 870 kCHF le budget. En raison d'un retard de maintenance dont souffrent nos infrastructures, la CGF recommande au CG d'accepter l'arrêté abrogeant le frein à l'endettement en 2020.

En conclusion, la CGF recommande à l'unanimité au Conseil général d'accepter le budget 2020. Toutefois, au vu du PFT, nous tenons à souligner qu'il sera indispensable de prendre rapidement des mesures concernant la



fiscalité. Ne rien faire limitera encore davantage notre capacité d'investissement d'une part, et d'autre part augmentera fortement l'endettement de la commune.

3.6. Demande de crédit d'engagement de CHF 250'000.- pour la deuxième étape de l'élaboration du PAL de Val-de-Ruz

En séance, M. Tschopp précise que le montant demandé sera modifié, car les offres reçues démontrent que ce dernier n'est pas suffisant. Un montant de CHF 270'000.- est plus réaliste. Avec ce crédit la deuxième étape du PAL peut ainsi être lancée et permettre de préparer, d'ici mi-2021, le plan-guide nécessaire à la réalisation de la 3ème et dernière étape qui portera sur les éléments de détail.

Le processus est complexe, cependant le crédit de CHF 270'000.- est justifié aux yeux de la CGF qui recommande à l'unanimité de l'accepter.

3.7. Vente partielle de la parcelle 1451 du cadastre des Geneveys-sur-Coffrane

La parcelle adjacente (N°1641), à laquelle notre part de terrain serait rattachée, est très grande mais inconstructible sans ce terrain supplémentaire. La CGF à la majorité est favorable à cette vente.

3.8. Rapport relatif à l'augmentation de 3,2 EPT pour l'unité administrative des travaux publics

Ce rapport a donné lieu à plusieurs questions de notre part. En particulier le besoin d'obtenir des éléments chiffrés. Etant donné le manque de précision, le dossier sera repris lors de la semaine suivante, soit le 25 novembre 2019.

3.9. Budget 2020

Le sujet est repris pour permettre à M. Cuche de justifier l'augmentation de quelques éléments du budget 2020 de la défense incendie. Il précise que malgré cette augmentation, le coût par habitant à Val-de-Ruz est nettement inférieur à celui du Littoral.

Comme demandé par les commissaires, les coûts globaux ont été ajoutés dans les différents points du rapport.

3.10. Demande d'augmenter la dotation en personnel des travaux publics de 3,2 EPT

A nouveau un débat nourri et plusieurs questions posées au Conseil communal qui figurent dans notre rapport.

- Tous les employés partant à la retraite l'année prochaine seront remplacés.
- Les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées et les employés les reprennent en congés.
- Le budget 2020 ne tient compte que de l'engagement de 1,2 EPT.
- Le désherbage manuel et sans herbicides est estimé à un poste complet.
- La commune poursuivra son rôle social en engageant du personnel placé en mesures de crise.



- En cas d'acceptation de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques, l'entretien des trottoirs et pistes cyclables de l'ensemble du territoire communal ainsi que 7,3 km de route supplémentaires, seront de la responsabilité de la commune.

Bien que cette augmentation de la dotation en personnel de 3,2 EPT soit nécessaire et justifiées aux yeux du Conseil communal, la commission n'en est pas convaincue.

En conclusion, la commission s'est prononcée pour l'engagement de 2,2 EPT et propose d'amender cet article en supprimant l'engagement de 1 EPT en janvier 2021.

Ce dernier pourra toujours faire l'objet d'une demande étayée dans le cadre du budget 2021.

La majorité de la CGF a accepté cet arrêté amendé.

3.11. Plan financier et des tâches (PFT) 2021-2023

Pour rappel, il faut préciser que le PFT n'est pas un plan de législature, mais une vision financière dépendante des éléments connus et acquis au moment de sa présentation en évitant toute extrapolation dangereuse. Beaucoup de questions de notre part, auxquelles le Conseil communal a répondu de manières satisfaisantes, notamment sur les sujets suivants :

- L'effet financier du retrait de Valangin devrait avoir une influence nette nulle.
- Prélèvement sur la réserve d'amortissement.
- Coût des transports scolaires et des abonnements payés.
- Investissement de la route de la Joux-du-Plâne.
- Nécessité des 4 millions d'investissement pour le centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane et terrain de foot.
- Octroi d'un échelon et renchérissement de la masse salariale.

Le constat est très inquiétant, les résultats prévisionnels se présentent sous la forme d'un déficit structurel récurrent important.

La commission suggère au Conseil communal d'annoncer début 2020 à la population la nécessité d'une augmentation du coefficient fiscal.

Au moment de rédiger ce rapport, nous sommes en plein dans la crise de l'épidémie due au Covid19 et ses incertitudes avec les conséquences économiques qui en découleront inmanquablement pour notre commune.

Au vu des motifs mentionnés ci-dessus, la CGF recommande la prise en considération de ce plan financier et des tâches à la majorité des membres.



3.12. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 3'100'000.- pour les travaux engagés à la suite des inondations du 21 juin 2019

L'énumération des travaux avec les photos des dégâts mettent clairement en évidence, s'il est encore nécessaire, le caractère exceptionnel et dramatique de cet événement naturel imprévu. Nous notons qu'une subvention à hauteur de 80% du crédit devrait être versée par le canton et la confédération. On propose au Conseil communal de s'approcher du « Partenariat suisse pour les communautés de montagne » afin d'obtenir une aide financière supplémentaire.

Nous avons aussi pris note des heures considérables effectuées de manière exemplaire par les employés communaux au détriment d'autres tâches qui seront décalées dans le temps.

Au vu de ce qui précède, la CGF a accepté à l'unanimité l'octroi du crédit sollicité.

3.13. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 72'000.- pour la réfection de l'abri Le Repère

Il est relevé que ce nouvel abri forestier contribuera à donner une belle image de notre région. Sa réalisation sera le fait des forestiers de notre commune qui valoriseront notre propre bois. En dernier lieu, les coûts de cette réalisation seront intégralement assumés par le fonds forestier de réserve, ce qui n'aura aucune incidence sur le compte d'exploitation.

Au vu de ce qui précède, la CGF a accepté à l'unanimité le rapport.

3.14. Crédits-cadres de CHF 1'623'000.- pour l'eau potable et CHF 500'000.- pour l'assainissement en 2020

Au moment de rédiger ce rapport, la séance du Conseil général ayant à traiter du dossier n'a pas encore eu lieu.

Au sujet de l'eau potable, le crédit sollicité ne permet pas un maintien optimal de performance du réseau. Pour ce faire il faudrait en priorité remplacer la quasi-totalité du linéaire de conduite en fonte grise soit 65 km ! En 2020 nous allons en remplacer 1 kilomètre ! C'est donc avec un risque accru de fuites que nous allons gérer notre réseau. Cependant le montant prévu à la recherche de fuites devrait permettre d'en atténuer les effets négatifs.

Le remplacement d'environ 1/3 des compteurs permettra un décompte plus juste de la vente d'eau.

Pour l'assainissement, le crédit plus modeste permet essentiellement de mettre en conformité quelques ouvrages.

Les charges annuelles supplémentaires du compte d'exploitation seront couvertes par les fonds de financement spécial « eau potable » et « assainissement ».



Notre commission demande expressément au Conseil communal de favoriser les entreprises de la région lors de la distribution des travaux.

La CGF estime ces crédits raisonnables, car ils tiennent compte des contraintes financières de la commune et les accepte à l'unanimité.

3.15. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 520'000.- relative au réaménagement de la STEP du Pâquier et de la Combe La Balère

Au moment de rédiger ce rapport, la séance du Conseil général ayant à traiter du dossier n'a pas encore eu lieu.

A la suite des orages du 21 juin 2019, la STEP du Pâquier a été endommagée et ne fonctionne plus correctement. A ce jour, il y a deux alternatives, une moderne et durable et l'autre moins coûteuse mais plus risquée.

La comparaison des coûts entre la réhabilitation de la STEP actuelle et la mise en œuvre d'une nouvelle présente une différence de CHF 215'400.-. En revanche la comparaison des coûts d'exploitation présente une différence de CHF 5'360.- par an de plus pour la réhabilitation.

La garantie du respect des normes en sortie de STEP a fait rallier une majorité de la commission à ce rapport et l'arrêté relatif. Donc pour la construction d'une nouvelle STEP sur le principe de traitement biologique séquentiel.

3.16. Crédit d'engagement de CHF 5'000'000.- pour le traitement des micropolluants à la STEP des Quarres

Au moment de rédiger ce rapport, la séance du Conseil général ayant à traiter du dossier n'a pas encore eu lieu.

En préambule de la séance avec le Conseil communal, plusieurs membres de la CGF ont eu l'occasion de participer à une séance d'information avec la CDTD qui a permis d'obtenir réponses aux questions et interrogations.

Lors de notre séance avec le Conseil communal, On a toutefois estimé que le montant des honoraires et imprévus est très élevé. Par ailleurs, le président de la commission indique qu'il ne faut pas minimiser les charges d'exploitation même si le projet est peu coûteux pour la Commune de Val-de-Ruz.

Notre rapport au Conseil général fait mention des points suivants :

- La STEP de Val-de-Ruz est comprise dans la planification du SENE pour le traitement des micropolluants.
- La Confédération fixe un délai à 2035. Notre projet est proactif, mais aussi subventionné à 90%, il permet d'améliorer
- La qualité des eaux du Seyon.
- Le choix du charbon actif en grain, qui peut se régénérer, rend les coûts d'exploitation moins exposés à la hausse du prix du charbon.



- Cependant nous regrettons le manque de visibilité quant à l'impact futur sur le personnel communal.

Malgré ce point négatif, la CGF s'est montré favorable au projet dans sa globalité. Ainsi à l'unanimité la CGF vous recommande de faire de même.

3.17. Réorganisation de l'accueil parascolaire – Sortie de Valangin du CSVR

Au moment de rédiger ce rapport, la séance du Conseil général ayant à traiter du dossier n'a pas encore eu lieu.

A fin 2019, le Conseil général de Valangin a pris la décision de retirer ses élèves des cycles 1 et 2 du CSVR. Ce retrait n'était pas connu lors de l'élaboration du budget 2020. Il nécessite une nouvelle organisation communale tant au niveau scolaire que parascolaire pour les écoliers de Boudevilliers. Il est donc indispensable d'augmenter les places d'accueil au sein de la structure communale, afin de respecter le quota de 20% de places d'accueil. En regard des effectifs attendus, le Conseil communal nous propose d'augmenter la dotation de 1 EPT supplémentaire. La CGF accepte à l'unanimité de ses membres cette dotation et suggère au Conseil général d'en faire de même.

3.18. Crédit d'engagement de CHF 480'000.- pour la rénovation de l'Aula de la Fontenelle

Ce dossier n'est pas à l'ordre du jour de la séance du CG du 25 mai.

Nous l'avons traité en date du 27 novembre 2019. D'entrée nous avons voulu connaître l'urgence de cette dépense, les aspects sécuritaires.

Ce dossier sera repris dans le rapport des activités 2020-2021.

3.19. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 160'000.- relatif à l'extension du chauffage à distance de Chézard-Saint-Martin

Au moment de rédiger ce rapport, la séance du Conseil général ayant à traiter du dossier n'a pas encore eu lieu.

Les autorités de l'époque ont introduit un périmètre de raccordement obligatoire au réseau. Les immeubles en dehors du périmètre peuvent se pencher sur l'option CAD. Un propriétaire a fait une étude et décidé de conclure un contrat avec le CAD communal.

Il s'agit donc de profiter des travaux dans la route cantonale pour poser les conduites de raccordement pour Grand'Rue 43, ainsi que des tuyaux en attente d'une extension ultérieure d'immeubles voisins.

Au vu de ce qui précède, la CGF s'est prononcée à l'unanimité des membres présents pour soutenir cette demande de crédit.



3.20. Discussion du mandat Viteos en présence des membres de la direction de la société

Cette importante séance d'information et questions-réponses, qui a eu lieu le lundi 9 mars 2020 en présence du Conseil communal, de Mme Josette Frésard, administratrice déléguée, Monsieur Daniel Pheulpin, directeur général et 8 membres de la CGF fait suite à un contact avec Madame Frésard. Elle vise à répondre à un certain nombre de questions relatives à la gestion du mandat confié à Viteos en 2017.

Le contenu des délibérations est notifié dans le PV N°67 de la CGF.

Nous serons attentifs quant à la suite de la collaboration du mandat client-fournisseur et en particulier sur les points à améliorer.

3.21. Réhabilitation de l'immeuble Epervier 4 à Cernier (Cernier Centre)

Nous avons reçu un excellent rapport du Conseil communal concernant l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 1'500'000.- pour la réhabilitation de Cernier Centre. Il y a quatre scénarios. L'immeuble fait partie du patrimoine financier, donc la compétence financière est de l'Autorité exécutive.

Après un tour de table, les avis sont partagés. Le Conseil communal présentera une demande de crédit en bonne et due forme à la CGF lors de la séance du 3 juin prochain.

3.22. Vente de l'hôtel-restaurant de la Vue-des-Alpes

Prise de température du Conseil communal auprès de la CGF, car l'opportunité est unique et est d'une importance stratégique quant au développement de ce secteur touristique.

Après débats et avis divers, la commission propose au Conseil communal par 5 voix contre 2 et une abstention de poursuivre les investigations.

3.23. Pomologie 2- Etat de situation et lien avec l'immeuble Monts 7 à Cernier

Extension, création d'un deuxième bâtiment. La Commune doit prendre position sur le transfert du bâtiment Monts 7, soit la vente, soit le droit de superficie avec obligation de la destruction du bâtiment actuel.

Les membres de la CGF sont favorables à la poursuite de l'analyse du dossier, puisqu'un investisseur est disposé à s'engager dans l'intérêt de la commune et d'autant plus pour un bâtiment vide et insalubre.

4. Autres

Nous tenons à relever la qualité des échanges avec le Conseil communal qui a toujours joué la transparence et pris en compte nos remarques et propositions.



Commission de gestion et des finances
Rapport d'activités 2019

Il s'agit aussi de remercier Monsieur Laurent Brahier et son adjoint Monsieur Jonathan Morales pour l'élaboration des procès-verbaux dans lesquels vous pouvez prendre connaissance des questions-réponses de nos séances avec le Conseil communal.

Je tiens aussi à remercier mes collègues de cette commission de gestion et finances qui part leur engagement, leur prise de position dans les débats, l'élaboration des rapports, ont permis de réaliser un bon travail dans l'intérêt de la commune et de ses citoyens.

Fontainemelon, le 14 mai 2020

Au nom de la Commission
de gestion et des finances
Le président
Soguel André



COMMISSION DE L'ÉNERGIE

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Cerini Claudio	PS	Membre
Costet Céline	RUN	Déleguée du RUN
Michel Mari	RUN	Remplaçant de Mme Costet
Cuche François	Conseiller communal en charge de l'énergie	Président
Debrot Laurent	Lamper	Membre
Henry Daniel	Ancien président de la Com. Énergie VdR	Vice-président
Huguenin Raymond	Administrateur énergie	Secrétaire
Schmid Magali	Parc Chasseral	Membre
Schmied Toni	PLR	Membre
Soguel André	PLR	Membre
Stauffer Roger	Projet éolien 4 Bornes	Membre
Vallat André	Spécialiste Photovoltaïque	Membre
Veuve Gérard	Agreenergie, bio gaz	Membre

2. Nombres de séances

La Commission énergie s'est rencontrée à quatre reprises pendant l'année 2019. Le rythme de travail a été influencé par la réalisation du Plan communal de l'énergie, mais aussi en fonction des événements du 21 juin 2019. En effet, nous avons pris du retard dans l'avancement de ce projet important.

3. Sujets traités

3.1. Développement éolien

Lors de chaque séance de la commission, un point de situation concernant l'avancement de ces projets est réalisé.

3.2. Énergies renouvelables

Chaque année, la commission est informée et donne son préavis concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux.



Des réflexions ont également lieu au sujet de l'extension des projets PV à Val-de-Ruz.

3.3. Extinction nocturne

La Commission a eu un rôle important dans l'élaboration du projet d'extinction nocturne au cœur de la nuit, à Val-de-Ruz. Un monitoring est réalisé sur ce projet lors de chaque séance de la commission.

3.4. Plan communal des énergies

Lors de l'année 2019, la Commission a réalisé un gros travail de réflexion et de suivi dans le cadre du Plan communal des énergies. La commission a contribué positivement à l'élaboration du Plan communal des énergies et je profite de remercier la commission pour son engagement.

4. Décisions importantes

La Commission est encore consultative jusqu'à la fin de la législature, ainsi, la commission a émis de nombreux préavis, sans que ce soit des décisions formelles. Dès le début de la prochaine législature, la commission deviendra une commission du Conseil général et à ce titre, elle émettra donc à futur, des décisions.

5. Conclusions

A l'occasion de l'élaboration de ce rapport, je profite de remercier la commission pour son engagement la présence régulière des commissaires aux séances et le travail de qualité fournit tout au long de la législature, ainsi de magnifiques projets ont pu être élaborés et menés à bien.

Val-de-Ruz, le 22 avril 2020

Au nom de la Commission de l'énergie
Le président
Cuche François

COMMISSION DE POLICE DU FEU RAPPORT DE L'ANNEE 2019

COMMUNE DE VAL-DE-RUZ

1. COMMISSION DE POLICE DU FEU

1.1 Président: Cuche François

Adresse : Commune de Val-de-Ruz, Sécurité, Rue Charles l'Eplattenier 1,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Membres: voir liste des membres annexée

.....

Adresse administration communale :

Commune de Val-de-Ruz, Sécurité, Rue Charles l'Eplattenier 1,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. 032 886 56 32

2. PREVENTION ET PROTECTION INCENDIE

2.1 Inspection périodique des bâtiments (y compris permis d'occupation délivrés) selon les articles 22 à 30 de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012 et les articles 54 à 56 de son Règlement d'application (RALPDIENS) du 24 mars 2014.

2.1.1 Nouveaux bâtiments / changement d'affectation
Art. 55 RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés 29

Nombre de décisions données 16

Nombre de décisions non exécutées à ce jour 32

Remarques :

2.1.2 Bâtiments devant être utilisés au moins une fois tous les 10 ans (visites renouvelées tous les 10 ans). Par exemple, les bâtiments d'habitation, administratifs etc.

Art. 56 lettre a RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés 425

Nombre de décisions données 62

Nombre de décisions non exécutées à ce jour 183

Remarques :

2.1.3 Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 8 ans (visites renouvelées tous les 8 ans). Par exemple, les bâtiments d'habitation avec entreprise artisanale, etc.

Art. 56 lettre e RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés 43

Nombre de décisions données 8

Nombre de décisions non exécutées à ce jour 66

Remarques :

2.1.4 Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 4 ans (visites renouvelées tous les 4 ans). Par exemple, les bâtiments agricoles, homes, carrosseries, hôtellerie, etc.
Art. 56 lettre b RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés	92
Nombre de décisions données	11
Nombre de décisions non exécutées à ce jour	105

Remarques :

2.1.5 Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 2 ans (visites renouvelées tous les 2 ans). Par exemple, les hôpitaux, industries avec risques particuliers, etc.
Art. 56 lettre c RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés	8
Nombre de décisions données	1
Nombre de décisions non exécutées à ce jour	7

Remarques :

2.1.6 Bâtiments devant être visités annuellement (visites renouvelées chaque année). Par exemple, les cinémas, théâtres, constructions temporaires, etc.
Art. 56 lettre d RALPDIENS

Nombre de bâtiments inspectés	0
Nombre de décisions données	0
Nombre de décisions non exécutées à ce jour	7

Remarques :

2.1.7	Total des inspections (points 2.1.1 à 2.1.6)	
	Nombre de bâtiments inspectés durant l'année	597
	Nombre de décisions données durant l'année	99
	Nombre de décisions non exécutées à ce jour	400

2.1.8 Total des bâtiments (polices) sis sur le territoire communal (chiffre donné par l'ECAP à partir du 1^{er} janvier, Tél. 032 889 62 22) 6608

Valeur assurée (indice 118.0) : CHF 5'020'097'574.00

Détail par localité

<u>Localité</u>	<u>Nombre de bâtiments</u>	<u>Valeur assurée</u>
Cernier	718	737'528'221.00
Chézard-St-Martin	789	514'416'850.00
Dombresson	615	489'620'899.00
Villiers	256	165'796'287.00
Le Pâquier	165	100'312'630.00
Savagnier	574	342'759'934.00
Fenin-Vilars-Saules	383	255'437'197.00
Fontaines	537	367'149'178.00
Engollon	58	57'076'175.00
Fontainemelon	453	411'952'636.00
Les Hauts-Geneveys	462	324'462'049.00
Boudevilliers	403	350'857'194.00
Coffrane	312	202'907'309.00
Les Geneveys-s/Coffrane	562	529'753'499.00
Montmollin	321	170'067'516.00

2.1.9 Pourcentage des inspections exécutées durant l'année par rapport au total des bâtiments (polices) 9.04%

Remarques:

Nombre de visites :

Compte tenu de la surcharge de travail engendrée par les inondations du 21 juin 2019 dans l'est du Val-de-Ruz, les visites périodiques ont été fortement réduites durant le 2^{ème} semestre 2019.

Nombre de décisions non exécutées à ce jour :

Les chiffres concernant le nombre de décisions non exécutées à ce jour concernent également les décisions gérées par les anciennes communes et des décisions sur lesquelles le programme ne nous donne plus la possibilité d'agir pour mettre qu'elles sont en réalité réglées, ce qui donne l'impression à tort que les dossiers sont toujours en cours.

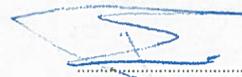
Nous espérons que le futur logiciel pour gérer la police du feu nous permettra de remettre ces éléments à jour.

Val-de-Ruz, le 5 février 2020

Commission de la police du feu :

L'administratrice:

Le chef du dicastère:



IMPORTANT :

Ce rapport sera retourné par courrier ou par courriel **avant le 9 février 2020** au Secteur Prévention, Etablissement cantonal d'assurance et de prévention, Place de la Gare 4, Case postale, 2002 Neuchâtel, ecap@ne.ch.

Commission de la police du feu - état au 1er janvier 2020

Nom	Prénom	Fonction	Adresse
1 Allisson	Emilien	Membre	Rue des Corbes 33 - 2065 Savagnier
2 Augsburguer	Laurent	Membre	Passage des Condémines 3 - 2056 Dombresson
3 Bracelli	Fabrice	Membre	La Charrière 6 - 2057 Villiers
4 Callias	François	Membre	Au Ruz Baron 13 - 2046 Fontaines
5 Cuche	Pierre-Etienne	Membre	Le Côté 10 - 2058 Le Pâquier
6 Diacon	Olivier	Membre	Chemin de l'Orée 2 - 2056 Dombresson
7 Emourgeon	Raphaël	Membre	Impasse des Alisiers 2 - 2053 Cernier
8 Etienne	Michel	Membre	Rue des Frênes 28 - 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
9 Favre	Jean-Bernard	Membre	Marronniers 4 - 2052 Fontainemelon
10 Feuz	Jean-Bernard	Membre	Allée des Peupliers 2a - 2056 Dombresson
11 Gandolfo	Simon	Membre	Le Côté 24 - 2054 Les Vieux-Prés
12 Hadorn	Willy	Membre	Centre du village 2 - 2058 Le Pâquier
13 Huguenin	Patrice	Membre	Chemin des Vergers 6 - 2057 Villiers
14 Jacot	Christophe	Membre	Chemin des Lilas 14, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
15 Jacot	Claude-Alain	Membre	Chemin des Pommiers 12 - 2052 Fontainemelon
16 Jacot	Pierre-André	Membre	Rue de la Lessiverie 3 - 2207 Coffrane
17 Kaeser	Christian	Membre	Chemin des Pommiers 30 - 2052 Fontainemelon
18 Kohli	Olivier	Membre	Les Dévins 8 - 2058 Le Pâquier
19 Leuenberger	Francis	Membre	Rue de la Chapelle 17 - 2208 Les Hauts-Geneveys
20 Locorotondo	Angelo	Membre	Rue des Doloires 5a - 2063 Saules
21 Meyer	Jean-Pierre	Membre	Rue du Temple 3 - 2046 Fontaines
22 Oppliger	Hervé	Membre	Le Crêt-de-Châble 7 - 2057 Villiers
23 Otter	André	Membre	Rue du Bois-Noir 12 - 2053 Cernier (dès le 01.10.2016)
24 Pessotto	César	Membre	Rue de l'Ouest 17 - 2052 Fontainemelon
25 Polletta	Olivier	Membre	La Jonchère 49 - 2043 Boudevilliers
26 Rollier	Serge	Membre	Rue des Monts 3 - 2053 Cernier
27 Widmer	Jean-Paul	Membre	Route de Bayerel 6 - 2063 Engollon
28 Wüthrich	Christian-Marc	Membre	Sur les Roches 3 - 2058 Le Pâquier



CONSEIL DE FONDATION DE LA POMOLOGIE

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Membre
Carrard Marcel	PLR	Membre
Jaquet Philippe	PS	Membre

2. La Pomologie

La Pomologie est une Fondation d'utilité publique qui a pour but de construire, louer et gérer un immeuble à l'intention des personnes âgées ou handicapées avec l'aide des pouvoirs publics.

Les organes de la Fondation sont le Conseil de Fondation (législatif), le Comité Directeur (exécutif) et l'organe de contrôle. Le Conseil de Fondation se compose de 7 membres alors que le Comité Directeur en compte 5.

3. Nombres de séances

La séance prévue ce printemps n'a pas pu avoir lieu à cause des restrictions imposées par la crise sanitaire. Il n'a pas encore été fixé de nouvelle date pour tenir cette assemblée.

4. Sujets traités

4.1. Rapport d'activités du Comité de direction

Durant l'année 2019, il y a eu deux départs des logements qui ont été reloués rapidement. Les salles communautaires ont été occupées régulièrement par Pro Senectute qui donne la gymnastique et la danse, par les loisirs organisés pour les locataires (repas, jeux, visites, projection de films) ainsi que par les Aînées de la Paroisse protestante.

4.2. Comptes 2019

Les comptes sont tenus par la gérance immobilière Admimmob. La situation financière de la Pomologie reste très saine et les comptes 2019 se soldent par un petit bénéfice.



4.3. Budget 2020

Le budget 2020 a été établi et devra donc être soumis à notre Conseil de Fondation pour approbation.

5. Décisions importantes

5.1. Nouvel organe de contrôle

Les comptes 2018 ont été contrôlés par l'organe de révision KPMG. Pour les comptes 2019, ce sera la Fiduciaire Expertis SA qui révisera nos comptes comme elle le fait déjà pour les comptes communaux.

5.2. Pomologie 2

Une forte demande de location pour des appartements protégés est constatée. L'actuel bâtiment composé de 19 appartements ne peut subvenir à toutes les demandes. Depuis quelques années, il est envisagé de construire un deuxième immeuble.

Un projet est en cours avec un partenaire privé et des discussions ont eu lieu avec le Comité directeur. Cependant, la situation est bloquée ce printemps à cause des restrictions sanitaires.

6. Autres

La Fondation La Pomologie poursuit depuis plus de 24 ans ses activités avec sérénité afin d'offrir à ses locataires un cadre de vie convivial et chaleureux.

Chézard-St-Martin, le 26 avril 2020

Au nom du Conseil de fondation de la
Pomologie
Carrard Marcel



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Membre
Carrard Marcel	PLR	Membre
Collioud Alain	Les Verts	Membre
Geiser Claudine	PLR	Membre
Mihailovic Dragan	PS	Membre
Romerio Isabelle	PS	Secrétaire-adjointe
Tanner Yves	UDC	Membre
Truong Pascal	PLR	Membre
Villat Jan	PLR	Président

2. Nombres de séances

La commission des règlements s'est réunie une seule fois en 2019, en date du 28 novembre.

3. Sujets traités

3.1. Délai pour le dépôt des résolutions

Saisie par le Conseil communal de la problématique de l'introduction d'un délai pour le dépôt des résolutions, la commission a jugé que ce n'était pas souhaitable et a renoncé à toute modification en la matière.

3.2. Remplacement d'un membre de Conseil communal en fin de législature

Saisie par le Conseil communal de la problématique de la date d'entrée en fonction d'un nouveau membre du Conseil communal lors du changement de législature, la commission a préconisé une entrée en fonction immédiate et la modification du Règlement général dans ce sens, ce qui a été acté par le Conseil général en date du 25 mai 2020.

Val-de-Ruz, le 27 mai 2020

Au nom de la Commission des
règlements
Le président
Jan Villat

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE SALUBRITE PUBLIQUE ET LA POLICE SANITAIRE

Composition du bureau de la commission pour 2019

Président: Cuche François

Vice-président : Carrard Marcel

Secrétaire: Tripet Yann

Nombre de séances de la commission: 0

Questions examinées par la commission au cours de l'année

1. **Eaux usées** – Avez-vous signalé au service communal ou cantonal compétent des anomalies constatées? oui non

Si oui, lesquelles?

Êtes-vous intervenus directement? oui non

Si oui, indiquez les motifs de l'intervention:

2. **Eaux superficielles, souterraines** – Avez-vous signalé au service compétent des anomalies constatées? oui non

Si oui, lesquelles?

3. **Eaux de boisson dans les immeubles non reliés au réseau public de distribution** – Avez-vous répertorié les distributions d'eaux à des tiers ne provenant pas d'un réseau public? oui non

Si oui, avez-vous dû signaler des cas de non respect au service concerné?

oui non

Remarques éventuelles:

4. **Déchets générés par les animaux, cadavres** – Avez-vous signalé au service vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales? oui non

Si oui, lesquels?

5. **Déchets ménagers, industriels, d'artisanat, de chantier, agricoles** – Avez-vous signalé à l'autorité communale des amoncellements de matériaux aux abords des immeubles et endroits non autorisés? oui non

Avez vous donné directement des ordres: oui non

Si oui, lesquels?

6. **Lieux de détention et d'élevage d'animaux** – Avez-vous signalé au vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales en matière de détention, d'élevage, de transport et de commerce d'animaux? oui non

Avez-vous donné directement des ordres: oui non

Si oui, lesquels?

7. Animaux et insectes nuisibles, parasites, locaux ou objets nécessitant des opérations de désinfection ou de désinfestation – votre commune dispose-t-elle d'un désinfecteur officiel?

oui non

Si oui, à combien de reprises est-il intervenu en cours d'année?

Énumérez les causes principales des interventions:

Si vous ne disposez pas d'un désinfecteur officiel, à qui adressez-vous les demandes de désinfection et de désinfestation qui vous sont adressées?

8. Cimetière – Avez-vous contrôlé le bon état d'entretien du cimetière, de même que de tous les bâtiments s'y trouvant?

oui non

Êtes-vous intervenus?

oui non

Si oui, énumérez les raisons

9. Nuisances industrielles – Des nuisances provoquées par des ateliers ou activités à l'intérieur même des immeubles d'affectation mixte vous ont-elles été signalées?

oui non

Si oui, précisez lesquelles:

10 Écoles – Avez-vous visité les locaux sanitaires et réservés aux sports notamment?

oui non

Avez-vous fait des remarques particulières?

oui non

Si oui, précisez lesquelles:

11. Homes, pensions – Le service de la santé publique visite périodiquement toutes les institutions de santé. Des problèmes ont-ils néanmoins été portés à votre connaissance?

oui non

Si oui, précisez lesquels ainsi que le nom de l'institution:

12. Établissements publics et locaux commerciaux – votre commune dispose-t-elle de tels établissements sur son territoire?

oui non

Si oui, avez-vous effectué des contrôles relatifs à leur bon état d'entretien, notamment des locaux sanitaires?

oui non

Si vous avez donné des ordres particuliers, précisez lesquels: non

13. Établissements d'abatage – votre commune dispose-t-elle d'une telle structure?

oui non

Si oui, avez-vous des problèmes particuliers à signaler?

14. WC publics – votre commune dispose-t-elle de WC publics?

oui non

Si oui, un contrôle régulier est-il effectué?

oui non

Remarques éventuelles: Des WC publics ont été fermés au vu de la non possibilité de les maintenir dans un état acceptable.

15. Ateliers et établissements industriels – de telles structures existent-elles sur le territoire de votre commune? oui non

Si oui, avez-vous dû intervenir en cours d'année: oui non

Remarques éventuelles:

16. Emplacements destinés aux sports, aux bains et aux soins corporels – avez-vous effectué une surveillance de l'hygiène en ce qui concerne les installations suivantes?

- Piscines oui non
- Salons de coiffure oui non
- Fitness et saunas oui non
- Salons de massage oui non
- Locaux réservés aux solariums oui non
- Salons de tatouage et de piercing oui non

Des remarques ont-elles été notifiées aux exploitants de ces structures et si oui, lesquelles?

17. Immeubles, habitations et ateliers – Des ordres sanitaires ont-ils été donnés en ce qui concerne la salubrité des habitations et de leurs abords? oui non

Si oui, précisez le détail des interventions (si besoin sur une liste séparée):

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

18. Toxiques et substances dangereuses pour l'environnement – Avez-vous signalé au service de la consommation ou au service de l'inspection et de la santé au travail un ou plusieurs cas d'entreposage non conforme de substances toxiques? oui non

Remarques

19. Nuisances sonores et rayons laser lors de manifestations – Avez-vous signalé des cas de nuisance au service compétent ou à la police cantonale? oui non

Remarques éventuelles:

20. Prévention des intoxications par les cueillettes privées non commercialisées de champignons – Êtes-vous en mesure d'orienter la population sur la mise à disposition d'un contrôle des champignons? oui non

Remarques éventuelles:

21. Aération, isolation thermique et phonique, chauffage et confort climatique des appartements et locaux – Procédez-vous, avec la police des constructions ou la commission d'urbanisme au contrôle régulier des bonnes conditions de l'habitat (chauffage, humidité, etc.)? oui non

Avez-vous donné des ordres sanitaires en cours d'année?

oui non

Si oui, donnez le détail des interventions:

Les cas signalés ont pu être réglés auprès des parties sans qu'il soit nécessaire de leur adresser un ordre sanitaire.

22. Hygiène et risques liés à la pollution intérieure – Avez-vous dû intervenir en cours d'année en ce qui concerne des problèmes d'isolation thermique des habitations?

oui

non

Les cas signalés ont pu être réglés auprès des parties sans qu'il soit nécessaire de leur adresser un ordre sanitaire.

Si oui, donnez le détail des interventions:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Au nom de la commission de salubrité publique

Le président



Le secrétaire



Note: Un exemplaire de ce rapport doit être adressé au Service de la santé publique, Rue Pourtalès 2, 2000 Neuchâtel et au Conseil communal



SALUBRITE PUBLIQUE - ANNEE 2019

Date demande	N° TH	Adresse	Objet visité	Propriétaire(s)	Locataire(s)	Raison de la visite	En TTT	Visite effectuée	Effectuée par	Ordre sanitaire	Terminé
05.12.2018	382007		Appt 3.5 pièces, rez-de-chaussée			Problèmes d'humidité et de moisissures	X	06.02.2019	Carrard Marcel Luder Verena	Courrier simple fait le 12.02.2019	12.02.2019
03.01.2019	384706		Appt 3 pièces, 1er étage			Problèmes de chauffage et de moisissures, balcon dangereux, cuisine qui penche, four non fonctionnel, inst. Électriques bricolées	X	12.02.2019	Etienne Michel Luder Verena	Courrier simple fait le 26.02.2019 + le 20.09.2019	20.09.2019
24.01.2019	387909		Appt 5 pièces, 2ème étage			Problèmes d'ordre sanitaire en lien avec la possession d'animaux (mauvaises odeurs, taches d'urine contre les murs et les plinthes).	X	06.02.2019	Carrard Marcel Luder Verena	Courrier simple envoyé à la propriétaire le 12.02.2019	12.02.2019
19.02.2019	391224		Appt 4 pièces, rez-de-chaussée			Multiples dégâts causés par l'explosion du chauffage individuel (inondation)	X	14.03.2019	Carrard Marcel Collioud Alain	Suivi par la Police du feu	18.12.2019
20.03.2019	395017		Appt 3.5 pièces, 2ème étage			Problèmes de moisissures	X	08.04.2019 (Annulée)		Courrier simple envoyé aux 2 parties le 05.04.2019	05.04.2019
10.03.2019	401655		Appt au 2ème étage			Suspension de trouble de diogène	X	14.05.2019	Carrard Marcel Tripet Yann	Courrier envoyé au Tribunal avec rapport de la visite.	17.05.2019

11.06.2019	405098		Appt 4 pièces, 2ème étage		Contrôle de l'état de l'appartement / propreté et désordre	X	03.07.2019	Carrard Marcel Fallet Marie- Claude	Courrier envoyé au Tribunal avec rapport de la visite.	12.07.2019
					Contre-visite suite plainte voisinage pour odeurs désagréables	X	05.09.2019	Carrard Marcel Fallet Marie- Claude	Courrier envoyé au Tribunal avec rapport de la visite + courrier à XXX le 12.12.2019	12.12.2019
11.07.2019	409331		Maison mitoyenne		Les voisins dénoncent M. X pour manque d'entretien des alentours (excréments de chien) et de la maison ainsi qu'invasion de nuisibles	X	29.07.2019 par SCAV	-	Courrier envoyé à Fam. XXX pour feed- back	30.07.2019
07.10.2019	420863		Appartement		Problèmes de sensibilité au formaldéhyde causant l'occupation impossible de son appartement	X	-	-	Simple courrier envoyé au propriétaire le 03.12.2019	03.12.2019



COMMISSION DE SÉCURITÉ

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Etienne Michel	PLR	Membre
Favre Michel	UDC	Membre
Masini Christian	PLR	Membre
Oppliger Hervé	PLR	Rapporteur
Richard Nicolas	PS	Membre
Richard Sylvie	-	Vice-présidente
Senn Cédric	PS	Président

2. Nombres de séances

3 séances qui ont eu lieu le 11 février, le 15 mai et le 26 septembre 2019.

3. Sujets traités

3.1. Séance du 11 février 2019

1. Présences
2. PV de la séance du 21 juin 2018
3. Organisation de protection civile Val-de-Ruz
4. CDC Sécurité
5. Ambulances
6. Police neuchâteloise
7. Divers

3.2. Séance du 15 mai 2019

En première partie, séance du Conseil régional de la sécurité :

1. Accueil et présences
2. PV de la séance du 30 août 2017
3. Sécurité publique
4. Police neuchâteloise
5. Organisation protection civile



6. Information sur le dispositif cantonal pré-hospitalier d'urgence
7. Zones 30 – suppression des passages pour piétons
8. Organe de conduite régional
9. Retour de l'exercice ESAMB AMOK du 4 mai 2019 au Val-de-Travers
10. Divers

En seconde partie, séance de la commission de la sécurité VdR uniquement :

1. Zones 30 et Zones de rencontre – suppression passages pour piétons – extinction éclairage nocturne : concept mis en place
2. Information et retours des commissions cantonales chargées de la sécurité

3.3. Séance du 26 septembre 2019

RetEx Commune de Val-de-Ruz par son Conseil communal suite aux inondations du 21 juin 2019

4. Décisions importantes

4.1. Séance du 11 février 2019

Présentation d'un rapport d'information au CG pour la conclusion d'un mandat de prestations avec la Ville de Neuchâtel pour assurer les missions dévolues à la Région Val-de-Ruz en matière de PCi suite à la démission du commandant de la PCi Val-de-Ruz.

4.2. Séance du 15 mai 2019

Pas de décisions prises mais des informations sur les sujets en cours selon ordre du jour.

4.3. Séance du 26 septembre 2019

Pas de décisions prises mais des informations sur le rapport sur le retour d'expérience du point de vue communal sur la catastrophe du 21 juin 2019.

5. Autres

21.03.2019 : Tenue du rapport annuel du dicastère de la Sécurité de Val-de-Ruz à Fontainemelon

Dombresson, le 14 avril 2020

Au nom de la Commission de sécurité
Le président
Senn Cédric



CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIVAMO

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Favre Michel	UDC	Membre
Faragalli Michele	Les Verts	Membre
Hostettler Antoine	PLR	Membre
Studer Pierre	PS	Membre
Villat Jan	PLR	Membre

2. Nombres de séances

Le conseil intercommunal du SIVAMO s'est réuni le 2 mai 2019.

3. Sujets traités

3.1. Budget 2020 et comptes 2018

Le budget 2020 et les comptes 2018 ont été adoptés. L'exploitation du réseau du SIVAMO est très stable.

Val-de-Ruz, le 27 mai 2020

Au nom des délégués au Conseil
intercommunal de SIVAMO

Jan Villat



COMMISSION SPORTS-LOISIRS-CULTURE

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Etienne Michel	PLR	Vice-président
Fallet Mary-Claude	PLR	Membre
Faragalli Michele	Les Verts	Président
Hostettler Antoine	PLR	Membre
Richard Nicolas	PS	Membre
Romerio Isabelle	PS	Secrétaire
Tanner Yves	UDC	Membre

2. Nombres de séances

Une

3. Sujets traités

3.1. Organisation de la commission SLC

Michel Faragalli est élu à la présidence de la commission Sport-Loisirs-Culture. Au vu du nombre de personnes présentes, il est décidé de reporter la nomination du vice-président et du secrétaire à la prochaine séance.

3.2. Demande de crédit relatif au changement de ventilation à la piscine des Geneveys-sur-Coffrane

Mme Pellisier a présenté le rapport et les raisons de la demande de crédit d'investissement avancée de 2020 à 2019. Le service va différer et reporter d'autres investissements planifiés en 2019 ; il n'y a donc aucun impact négatif sur le budget communal des investissements. Pour faciliter l'accès au local technique, il est prévu une ouverture en façade. Ces travaux couvrent les frais de montage/démontage des appareils sur place. La ventilation sera réalisée selon le même principe que celle posée récemment à la piscine de la Fontenelle de Cernier. La Commission SLC est favorable à la proposition d'investissement.



3.3. Rapport relatif à l'initiative Bibliobus

Le but de ce rapport est de rappeler les coûts par habitants en lien avec les bibliothèques et le Bibliobus ainsi que les enjeux à futur. L'offre de lecture publique à Val-de-Ruz est à définir pour les années à venir. Il est donné des explications en lien avec le fonctionnement du Bibliobus, des bibliothèques gérées par le Bibliobus et les coûts inhérents au fonctionnement. La location des locaux communaux a été prise en compte dans le calcul des coûts des bibliothèques communales. Les coûts d'affiliation à Netbiblio ont été chiffrés car le mode actuel de gestion des livres dans les bibliothèques communales de Fontainemelon et des Geneveys-sur-Coffrane n'est plus adapté aux besoins actuels. Il appartient au Conseil général de se positionner en acceptant ou en refusant l'initiative. Si un vote populaire devait intervenir, il n'aura pas lieu avant novembre 2019 au mieux. A l'unanimité des personnes présentes, la commission SLC va proposer de réaliser un contre-projet permettant d'élargir la réflexion et les analyses, ceci dans un but visant à optimiser la lecture publique à Val-de-Ruz ceci pour correspondre aux besoins réels de la population. Une commission devra être nommée pour réaliser ce mandat, à voir s'il s'agit de la commission SLC ou une autre. Il sera proposé au Conseil général le renvoi du projet à une autre commission pour l'élaboration d'un contre-projet.

4. Décisions importantes

4.1. Contre-projet à l'initiative Bibliobus

La Commission SLC propose de réaliser un contre-projet à l'initiative Bibliobus

Val-de-Ruz, le 19 mai 2020

Au nom de la Commission sports-loisirs-
culture
Le président
Fragalli Michele



SYNDICAT INTERCOMMUNAL STEP DE LA SAUNERIE COLOMBIER

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Junod Jean-Philippe	PS	Membre
Villat Jan	PLR	Membre

2. Nombres de séances

Le conseil intercommunal s'est réuni le 30 janvier 2019, le 26 mars 2019 et le 23 octobre 2019.

3. Sujets traités

3.1. Rénovation et micro-polluants

Un crédit de CHF 152'000.- a été adopté pour un avant-projet de rénovation de la STEP et l'intégration du traitement des micropolluants.

3.2. Comptes 2018 et budget 2020

Les comptes 2018 et le budget 2020 ont été adoptés ; ils sont comparables aux éditions précédentes.

Val-de-Ruz, le 27 mai 2020

Au nom du syndicat intercommunal
STEP de la saunerie Colombier
Jan Villat



COMMISSION CONSULTATIVE EN MATIÈRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL PRÉ ET PARASCOLAIRE

Rapport d'activités 2019

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Amaya Gomez Nahidud	-	Membre
Bachmann Jérémy	-	Membre
Bachmann Zoé	-	Membre
Bracelli Aline	-	Membre
Cerini Claudio	PS	Membre
de Luca Laure	-	Membre
Duraki Emir	-	Membre
Geiser Claudine	PLR	Membre
Pellissier Anne Christine	PLR	Présidente
Raone Sophie	-	Membre
Reymond Valérie	-	Membre
Truong Pascal	PLR	Membre

2. Nombres de séances

La commission consultative en matière d'accueil pré et parascolaire n'a pas été réunie en 2019.

Val-de-Ruz, le 20 mai 2020

Au nom de la Commission consultative
en matière de structures d'accueil pré
et parascolaire
La présidente
Anne Christine Pellissier